



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU JURA

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE  
LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Arrêté N° 39 2017 0379 CSPP fixant la liste des espaces de rencontre agréés  
dans le département du Jura**

Le Préfet du Jura  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code civil, notamment ses articles 373-2-1, 373-2-9 et 375-7 ;
- Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles D. 216-1 à D. 216-7 ;
- Vu le décret n°2012-1153 du 15 octobre 2012 relatif aux espaces de rencontre destinés au maintien des liens entre un enfant et ses parents ou un tiers, notamment son article 2 ;
- Vu l'arrêté du 28 juin 2013 relatif aux modalités de fonctionnement et d'organisation des espaces de rencontre ;
- Vu l'arrêté n°39 2013 0150 CSPP du 13 septembre 2013 portant agrément d'un espace rencontre pour l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public du département du Jura ;
- Vu l'arrêté n° 39 2016 0309 CSPP du 5 décembre 2017 portant agrément d'un espace rencontre pour l'Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Jura ;
- Sur proposition du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et la Protection des populations du Jura ;

**ARRETE**

**Article 1er** : la liste des espaces de rencontre agréés au titre du décret susvisé pour le département du Jura, jointe en annexe, abroge toute liste antérieure.

**Article 2** : cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura et une copie sera notifiée :

- aux intéressés ;
- au tribunal de grande instance de Lons-le Saunier 11 rue Pasteur 39000 Lons-le-Saunier

**Article 3** : le Secrétaire Général de la préfecture et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Lons-le-Saunier le  
Pour le préfet et par délégation  
Le Préfet, général

06 DEC. 2017

Stéphane CHIPPONI

**ANNEXE à l'arrêté N° 39 2017 0379 CSPP**

Association gestionnaire	Agrément préfectoral	Espace rencontre
<p>Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Jura 5 Avenue Henri Grenat 39000 Lons-le-Saunier</p>	<p>Arrêté n°39 2017 0309 CSPP du 5 décembre 2017.</p>	<p>Espace rencontre «La Parentèle» 3 rue Charles Nodier 39000 Lons-le-Saunier</p>
		<p>Espace rencontre «La Parentèle» 3 rue du Prélot 39100 Dole</p>
<p>Association des Pupilles de l'Enseignement Public du Département du Jura 20 Montée Gauthier Villard 39000 Lons- le-Saunier</p>	<p>Arrêté n°39 2013 0150 CSPP du 13 septembre 2013</p>	<p>Espace rencontre 20 Montée Gauthier Villard 39000 Lons-le-Saunier</p>
		<p>Espace rencontre «Le Vieux Château» 52 rue du Quart d'Amont 39210 LAVIGNY</p>